



# Conseil économique et social

Distr. générale  
29 mars 2005  
Français  
Original: anglais

## Session de fond de 2005

New York, 29 juin-27 juillet 2005

Point 5 de l'ordre du jour provisoire\*

**Assistance économique spéciale, aide humanitaire  
et secours en cas de catastrophe**

## Initiatives prises par l'Organisation mondiale du tourisme à la suite du tsunami

### Note du Secrétaire général

#### Résumé

Le Secrétaire général transmet ci-joint au Conseil économique et social le rapport de l'Organisation mondiale du tourisme établi à la suite du tsunami du 26 décembre 2004, qui a endeuillé des pays de l'océan Indien dont la principale activité est le tourisme.

L'Organisation mondiale du tourisme a tenu deux réunions à Phuket (Thaïlande) : la réunion de la cellule de crise et la session extraordinaire d'urgence de son Conseil exécutif. Ces deux réunions ont eu pour objet de mesurer l'ampleur de la catastrophe et d'établir un plan d'action qui réponde aux besoins de redressement de chaque pays. Le Premier Ministre de la Thaïlande est intervenu à l'occasion de la session du Conseil exécutif et les ministres du tourisme des pays sinistrés ont pris une part active aux débats. La réunion de la cellule de crise, qui s'est tenue le 31 janvier 2005, la veille de la session du Conseil exécutif, a été présidée par la Ministre du tourisme de l'Inde et les délibérations ont débouché sur l'adoption du Plan d'action de Phuket par le Conseil exécutif.

Conformément à l'article 7 de l'Accord entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation mondiale du tourisme (résolution 58/232 de l'Assemblée générale, en date du 23 décembre 2003, annexe), cette dernière doit présenter à l'ONU des rapports périodiques sur ses activités. Le présent rapport, relatif aux initiatives prises

\* E/2005/100.



par l'Organisation mondiale du tourisme à la suite du tsunami, est ainsi communiqué au Conseil économique et social au titre du point 5 de l'ordre du jour provisoire de sa session de fond de 2005 intitulé « Assistance économique spéciale, aide humanitaire et secours en cas de catastrophe ».

## Rapport sur les initiatives prises par l'Organisation mondiale du tourisme à la suite du tsunami

1. À la suite de la catastrophe naturelle sans précédent qui a frappé plusieurs pays de l'océan Indien, l'Organisation mondiale du tourisme, en tant qu'institution spécialisée du système des Nations Unies, a pris la mesure de l'ampleur du désastre et adopté une série de mesures d'urgence :

a) Le 29 décembre 2004, le Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme a décidé de faire appel au soutien de la communauté touristique internationale en convoquant une session d'urgence du Conseil exécutif afin d'évaluer la situation et ses conséquences sur le tourisme. La ville de Phuket, « épicentre du tourisme » dans cette tragédie, a été choisie comme lieu de la session sur la recommandation du Gouvernement thaïlandais. Pour l'Organisation mondiale du tourisme, le choix du lieu le plus touché, bien qu'il soit resté opérationnel en majeure partie, revêtait une dimension symbolique;

b) Le Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme a également décidé de dépêcher immédiatement deux experts de haut niveau de renommée internationale dans les quatre pays les plus durement touchés par le tsunami, à savoir la Thaïlande, l'Indonésie, Sri Lanka et les Maldives. Les deux envoyés spéciaux de l'Organisation, qui ont transmis les messages de condoléance et de solidarité de la communauté internationale, se sont acquittés de leur mission qui consistait à évaluer la portée de la catastrophe dans les destinations touristiques;

c) Forte de l'expérience de la gestion de crises acquise à la suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001, l'Organisation mondiale du tourisme a constitué une cellule de crise composée de hauts responsables du secteur du tourisme, de chefs d'entreprise, de spécialistes du tourisme et de représentants d'organisations régionales et internationales. Les membres de la cellule ont été invités à dresser le bilan d'une situation sans précédent et ont établi un projet de plan d'action global en faveur du redressement;

d) Pour la première fois de son histoire, le Conseil exécutif de l'Organisation a tenu une session d'urgence, qui a eu lieu à Phuket (Thaïlande) le 1<sup>er</sup> février 2005. La cellule de crise a présenté à cette occasion un projet de plan d'action, qui a été adopté à l'unanimité par le Conseil exécutif sous le nom de « Plan d'action de Phuket ». Les représentants des gouvernements de 42 pays, des chefs d'entreprise et des représentants d'organisations régionales et d'institutions financières ont participé à la session d'urgence;

e) Alors que d'autres organisations et institutions internationales axent leurs programmes sur les besoins humanitaires et la reconstruction des infrastructures, le Plan d'action de Phuket porte sur la dimension humaine du redressement puisque l'accent y est mis sur la sauvegarde des emplois liés au tourisme, le redémarrage des petites et moyennes entreprises du secteur, la formation ou le recyclage de la main-d'œuvre employée dans le tourisme, l'aménagement de l'offre touristique, pour que celle-ci soit plus viable et moins fragile, et avant tout le rétablissement de la confiance des touristes dans les destinations touristiques touchées;

f) Le Plan d'action de Phuket comprend cinq domaines d'intervention :

i) Marketing et communication;

- ii) Aide aux populations;
- iii) Formation professionnelle;
- iv) Relance pour un développement durable;
- v) Gestion des risques.

2. Pour le mettre en œuvre, l'Organisation mondiale du tourisme, en collaboration avec la communauté touristique internationale, a lancé un ensemble d'activités et d'initiatives, notamment des voyages de découverte pour la presse et les voyagistes, des campagnes de communication, la gratuité de la participation aux salons internationaux du tourisme, une aide au financement des petites et moyennes entreprises du secteur et des ateliers sur la gestion des risques et le repositionnement de l'offre touristique.

3. Enfin, le Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme a décidé de tirer parti du plus grand salon international du tourisme, ITB Berlin, qui se tiendra prochainement, pour convoquer la deuxième réunion de la cellule de crise. Il s'agira de faire le point sur la mise en œuvre du Plan d'action de Phuket en vue d'obtenir un plus grand soutien international et d'accélérer la reprise des activités dans les destinations touchées.

Madrid, février 2005

---